

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 40042 Numéro SIREN : 305 273 773 Nom ou dénomination : AAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 9512

SAS AAS INDUSTRIES

Mécanique industrielle

35 Rue de Champigny
Zone industrielle de Chacé
49400 BELLEVIGNE LES CHATEAUX

Siret : 30527377300013

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	138 523	130 956	7 567	4 025
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	104 677		104 677	90 764
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	62 698	49 827	12 871	16 081
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 061 666	2 025 569	36 097	17 848
Autres immobilisations corporelles	372 261	368 556	3 705	5 635
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 591		14 591	14 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 754 417	2 574 908	179 509	148 945
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	308 619	154 437	154 182	244 440
En-cours de production (biens et services)	205 318		205 318	466 559
Produits intermédiaires et finis	797 225	172 156	625 069	487 933
Marchandises	7 524		7 524	5 309
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	654 472		654 472	596 249
Autres créances	38 554		38 554	91 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	350 059		350 059	
Disponibilités	491 255		491 255	352 358
Charges constatées d'avance (3)	23 420		23 420	29 977
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 876 445	326 593	2 549 852	2 273 881
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 630 861	2 901 501	2 729 361	2 422 826
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 295	100 295
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	996 455	1 096 971
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-435 836	29 484
Subventions d'investissement	45 894	33 127
Provisions réglementées		
Total I	1 146 808	1 699 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	40 000	
Total II	40 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 097 302	232 381
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 340	228 122
Dettes fiscales et sociales	245 067	236 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 449	23 635
Autres dettes	4 394	2 234
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 542 552	722 949
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 729 361	2 422 826
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 049 435	184 695
(1) Dont à moins d'un an (a)	493 118	538 254
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	208	256
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 846	10 302
Production vendue (biens)	2 168 006	3 213 922
Production vendue (services)	24 226	29 241
Chiffre d'affaires net	2 201 078	3 253 465
Dont à l'exportation		
Production stockée	-98 992	101 753
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 945	8 220
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 688	20 888
Autres produits	826	244
Total I	2 124 545	3 384 570
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	7 850	6 722
Variations de stock	-2 215	-1 646
Achats de matières premières et autres approvisionnements	284 429	643 807
Variations de stock	75 124	-60 870
Autres achats et charges externes (a)	854 199	1 170 789
Impôts, taxes et versements assimilés	61 657	69 924
Salaires et traitements	881 808	1 078 577
Charges sociales	295 481	341 346
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 332	21 062
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	40 247	15 605
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 413	135
Total II	2 537 326	3 285 450
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-412 781	99 120
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	59	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	59	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 787	304
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 787	304
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 729	-304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-416 509	98 816

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 973	1 818
Sur opérations en capital	2 232	4 918
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	23 205	6 736
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 532	73 564
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	42 532	73 564
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 327	-66 829
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		2 503
Total des produits (I+III+V+VII)	2 147 809	3 391 306
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 583 645	3 361 822
BENEFICE OU PERTE	-435 836	29 484
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	72 009	117 807
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAS INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 729 361 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 435 836 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	221 384	43 129	21 314	243 200
Immobilisations incorporelles	221 384	43 129	21 314	243 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	59 482	3 216		62 698
- Installations techn., matériel et outillage industriels	2 029 277	32 389		2 061 666
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	356 084	475		356 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 460 545	36 080		2 496 625
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 591			14 591
Immobilisations financières	14 591			14 591
ACTIF IMMOBILISE	2 696 521	79 209	21 314	2 754 417

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	43 129	36 080		79 209
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	43 129	36 080		79 209
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	21 314			21 314
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	21 314			21 314

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	126 596	4 360		130 956
Immobilisations incorporelles	126 596	4 360		130 956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	43 400	6 427		49 827
- Installation techn., matériel et outillage industriels	2 011 429	14 140		2 025 569
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 449	2 405		352 854
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 420 980	22 972		2 443 952
ACTIF IMMOBILISE	2 547 576	27 332		2 574 908

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 731 037 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 591		14 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	654 472	654 472	
Autres	38 554	38 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 420	23 420	
Total	731 037	716 446	14 591
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 840
Autres créances	6 302
Disponibilités	
Total	10 142

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 326 593 EURO.

La méthode de dépréciation est la suivante :

Les taux de rotations

Le système GPAO calcule la rotation de stock sur un horizon 7 ans en utilisant l'historique des mouvements référence par référence.

Les taux de dépréciation

Taux rotations	Taux dépréciation
0 %	100 %
>0.0 % - 1.00 %	90 %
>1.0 % - 2.50 %	80 %
>2.5 % - 5.00 %	60 %
>5.0 % - 7.50 %	40 %
>7.5 % - 10.00 %	20 %
> 10 %	0 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000 EURO décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 542 552 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	208	208		
- à plus de 1 an à l'origine	1 097 094	47 659	1 023 185	26 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 340	184 340		
Dettes fiscales et sociales	245 067	245 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 449	11 449		
Autres dettes (**)	4 394	4 394		
Produits constatés d'avance				
Total	1 542 552	493 118	1 023 185	26 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	888 366			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	23 397			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	208 825	208 825	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	208 825	208 825	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 079
Dettes fiscales et sociales	143 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 000
Total	165 993

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	23 420
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	23 420

Impacts de l'événement Covid-19

L'entité AAS Industrie a souscrit, dans le cadre de la pandémie, deux PGE (prêt garanti par l'Etat) à hauteur de 813 366 € (soit 406 683 € pour chaque PGE). Ils ont été contractés en Juin 2020.

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 160 469		2 160 469
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	7 537		7 537
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	21 491		21 491
Ventes de marchandises	8 846		8 846
Produits des activités annexes	2 735		2 735
TOTAL	2 201 078		2 201 078

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 6 100 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

Dans le cadre de la pandémie, l'entité AAS Industrie a eu recours à l'activité partielle. En somme, les indemnités versées pour l'activité partielle s'élèvent à 94 387.33 €. L'entreprise a été indemnisée à hauteur de 84 382.28 €. Soit un impact dans les comptes annuels 2020 de 10 005.05 €.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-416 509		-416 509
+ Résultat exceptionnel	-19 327		-19 327
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-435 836		-435 836

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS AAS INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés : 0 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	3	
Ouvriers	24	
Total	34	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	583 765
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement matériel	208 825
Autres engagements donnés	208 825
Total	792 590
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 001 740		1 001 740
Cumul exercices antérieurs			32 849		32 849
Dotations de l'exercice			131 396		131 396
Amortissements			164 245		164 245
Cumul exercices antérieurs			35 878		35 878
Exercice			72 010		72 010
Redevances payées			107 888		107 888
A un an au plus			116 605		116 605
A plus d'un an et cinq ans au plus			371 082		371 082
A plus de cinq ans			86 064		86 064
Redevances restant à payer			573 751		573 751
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 040		3 040
A plus de cinq ans			6 974		6 974
Valeur résiduelle			10 014		10 014
Montant pris en charge dans l'exercice					

Autres informations**Engagements retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

La société a souscrit une assurance couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement des capitaux de fin de carrière en contrepartie de versement de cotisations.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 655 €.

AAS
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 35 Rue de Champigny
ZI CHACE, 49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX
305273773 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -435 835,96 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-435 835,96 euros**

Prélèvement sur les réserves :
- sur le compte "autres réserves" **560 835,96 euros**

Des sommes distribuables s'élevant ainsi à **125 000,00 euros**

A titre de dividendes **125 000,00 euros**
Soit 5 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 125 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31.12.2019	130 000 euros	/	130 000 euros
31.12.2018	/	/	/
31.12.2017	/	/	/

Dividendes versés hors AGOA

Date	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
25/03/2019	145 000 €	/	145 000 €

Certifié conforme
La Présidente

CERTIFIÉ CONFORME



SAS AAS

35 rue de Champigny
Zone industrielle CHACE
49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

GESCO

Commissaire aux comptes

81 rue des Ponts de Cé – 49000 ANGERS
Tél. : 02.41.47.15.16 - Fax. : 02.41.47.12.13
e-mail : angers@gesco-sa.fr
www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes - Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SAS au capital de 392.000 Euros – RCS Angers B 321 943 698

SAS AAS

35 rue de Champigny
ZI CHACE
49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe concernant la valorisation des stocks et des affaires en cours. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés de leur pertinence et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreur et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 16 juin 2021,

Pour **GESCO SAS**,
Commissaire aux comptes

François Boisramé
Associé



SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	138 523	130 956	7 567	4 025
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	104 677		104 677	90 764
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	62 698	49 827	12 871	16 081
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 061 666	2 025 569	36 097	17 848
Autres immobilisations corporelles	372 261	368 556	3 705	5 635
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 591		14 591	14 591
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 754 417	2 574 908	179 509	148 945
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	308 619	154 437	154 182	244 440
En-cours de production (biens et services)	205 318		205 318	466 559
Produits intermédiaires et finis	797 225	172 156	625 069	487 933
Marchandises	7 524		7 524	5 309
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	654 472		654 472	596 249
Autres créances	38 554		38 554	91 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	350 059		350 059	
Disponibilités	491 255		491 255	352 358
Charges constatées d'avance (3)	23 420		23 420	29 977
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 876 445	326 593	2 549 852	2 273 881
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 630 861	2 901 501	2 729 361	2 422 826
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS AAS INDUSTRIES

Bilan Passif

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 295	100 295
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	996 455	1 096 971
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-435 836	29 484
Subventions d'investissement	45 894	33 127
Provisions réglementées		
Total I	1 146 808	1 699 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	40 000	
Total II	40 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 097 302	232 381
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 340	228 122
Dettes fiscales et sociales	245 067	236 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 449	23 635
Autres dettes	4 394	2 234
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 542 552	722 949
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 729 361	2 422 826
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 049 435	184 695
(1) Dont à moins d'un an (a)	493 118	538 254
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	208	256
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS AAS INDUSTRIES

Compte de Résultat

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 846	10 302
Production vendue (biens)	2 168 006	3 213 922
Production vendue (services)	24 226	29 241
Chiffre d'affaires net	2 201 078	3 253 465
Dont à l'exportation		
Production stockée	-98 992	101 753
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 945	8 220
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 688	20 888
Autres produits	826	244
Total I	2 124 545	3 384 570
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	7 850	6 722
Variations de stock	-2 215	-1 646
Achats de matières premières et autres approvisionnements	284 429	643 807
Variations de stock	75 124	-60 870
Autres achats et charges externes (a)	854 199	1 170 789
Impôts, taxes et versements assimilés	61 657	69 924
Salaires et traitements	881 808	1 078 577
Charges sociales	295 481	341 346
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 332	21 062
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	40 247	15 605
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 413	135
Total II	2 537 326	3 285 450
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-412 781	99 120
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	59	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	59	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 787	304
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 787	304
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 729	-304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-416 509	98 816

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 973	1 818
Sur opérations en capital	2 232	4 918
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	23 205	6 736
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 532	73 564
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	42 532	73 564
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 327	-66 829
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		2 503
Total des produits (I+III+V+VII)	2 147 809	3 391 306
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 583 645	3 361 822
BENEFICE OU PERTE	-435 836	29 484
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	72 009	117 807
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers
Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Annexe



SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAS INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 729 361 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 435 836 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020**Règles et méthodes comptables****Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SAS AAS INDUSTRIES

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	221 384	43 129	21 314	243 200
Immobilisations incorporelles	221 384	43 129	21 314	243 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	59 482	3 216		62 698
- Installations techn., matériel et outillage industriels	2 029 277	32 389		2 061 666
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	356 084	475		356 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 460 545	36 080		2 496 625
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 591			14 591
Immobilisations financières	14 591			14 591
ACTIF IMMOBILISE	2 696 521	79 209	21 314	2 754 417

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	43 129	36 080		79 209
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	43 129	36 080		79 209
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	21 314			21 314
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	21 314			21 314

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	126 596	4 360		130 956
Immobilisations incorporelles	126 596	4 360		130 956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	43 400	6 427		49 827
- Installation techn., matériel et outillage Industriels	2 011 429	14 140		2 025 569
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers				
- Matériel de transport	15 702			15 702
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 449	2 405		352 854
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 420 980	22 972		2 443 952
ACTIF IMMOBILISE	2 547 576	27 332		2 574 908

SAS AAS INDUSTRIES

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 731 037 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 591		14 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	654 472	654 472	
Autres	38 554	38 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 420	23 420	
Total	731 037	716 446	14 591
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 840
Autres créances	6 302
Disponibilités	
Total	10 142

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 326 593 EURO.

La méthode de dépréciation est la suivante :

Les taux de rotations

Le système GPAO calcule la rotation de stock sur un horizon 7 ans en utilisant l'historique des mouvements référence par référence.

Les taux de dépréciation

Taux rotations	Taux dépréciation
0 %	100 %
>0.0 % - 1.00 %	90 %
>1.0 % - 2.50 %	80 %
>2.5 % - 5.00 %	60 %
>5.0 % - 7.50 %	40 %
>7.5 % - 10.00 %	20 %
> 10 %	0 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000 EURO décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 EURO.

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 542 552 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	208	208		
- à plus de 1 an à l'origine	1 097 094	47 659	1 023 185	26 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 340	184 340		
Dettes fiscales et sociales	245 067	245 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 449	11 449		
Autres dettes (**)	4 394	4 394		
Produits constatés d'avance				
Total	1 542 552	493 118	1 023 185	26 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	888 366			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	23 397			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	208 825	208 825	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	208 825	208 825	

SAS AAS INDUSTRIES

Notes sur le bilan

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 079
Dettes fiscales et sociales	143 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 000
Total	165 993

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	23 420
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	23 420

Impacts de l'événement Covid-19

L'entité AAS Industrie a souscrit, dans le cadre de la pandémie, deux PGE (prêt garanti par l'Etat) à hauteur de 813 366 € (soit 406 683 € pour chaque PGE). Ils ont été contractés en Juin 2020.

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 160 469		2 160 469
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	7 537		7 537
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	21 491		21 491
Ventes de marchandises	8 846		8 846
Produits des activités annexes	2 735		2 735
TOTAL	2 201 078		2 201 078

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 100 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

Dans le cadre de la pandémie, l'entité AAS Industrie a eu recours à l'activité partielle. En somme, les indemnités versées pour l'activité partielle s'élèvent à 94 387,33 €. L'entreprise a été indemnisée à hauteur de 84 382,28 €. Soit un impact dans les comptes annuels 2020 de 10 005,05 €.

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-416 509		-416 509
+ Résultat exceptionnel	-19 327		-19 327
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-435 836		-435 836
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS AAS INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés : 0 €

SAS AAS INDUSTRIES

Etats FinanciersExercice du 01/01/2020
au 31/12/2020**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	3	
Ouvriers	24	
Total	34	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	583 765
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement matériel	208 825
Autres engagements donnés	208 825
Total	792 590
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

SAS AAS INDUSTRIES

Autres informations

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 001 740		1 001 740
Cumul exercices antérieurs			32 849		32 849
Dotations de l'exercice			131 396		131 396
Amortissements			164 245		164 245
Cumul exercices antérieurs			35 878		35 878
Exercice			72 010		72 010
Redevances payées			107 888		107 888
A un an au plus			116 605		116 605
A plus d'un an et cinq ans au plus			371 082		371 082
A plus de cinq ans			86 064		86 064
Redevances restant à payer			573 751		573 751
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 040		3 040
A plus de cinq ans			6 974		6 974
Valeur résiduelle			10 014		10 014
Montant pris en charge dans l'exercice					

SAS AAS INDUSTRIES

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020
au 31/12/2020**Autres informations****Engagements retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

La société a souscrit une assurance couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement des capitaux de fin de carrière en contrepartie de versement de cotisations.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 254 655 €.